

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mardi 2 juillet 2013 à 20h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire Stéphane Gendron et les conseillers Ronald Critchley, Joffre L'Heureux Jr.(absence en cours de séance), Nadia Debbabi, Robert Vaillancourt et Claude Racine formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau.

Est absent : le conseiller Bruno Latreille.

Constatation du quorum et ouverture de la séance.

Après la constatation du quorum, le maire Stéphane Gendron, procède à l'ouverture de la séance ordinaire du mardi 2 juillet 2013 à 20 h 23.

Lecture et adoption de l'ordre du jour



ORDRE DU JOUR

Ville de Huntingdon

Tous les membres du Conseil sont invités au Caucus à 19 heures en la salle du Conseil.

Séance ordinaire du mardi 2 juillet 2013, à 20h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :

Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de juin 2013 :

- Service des incendies;
- Épuration des eaux usées;
- Traitement de l'eau potable;
- Travaux publics et infrastructures;
- Inspection municipale.

Rapport sur la situation financière au 30 juin 2013;
Dépôt de la liste des dépenses autorisées de janvier à juin 2013;
Dépôt de la liste des dépenses autorisées Investissement de janvier à juin 2013;
Dépôt de la lettre d'acceptation de la TECQ 2010-2013 et annexe des versements de la subvention de 818 307 \$;

- D) Période d'information et de questions du maire;
 - 1. Schéma de couverture en sécurité civile : refus de la Ville de Huntingdon de se joindre à la MRC du Haut-St-Laurent;
- E) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013;
- 10.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2013;

20. – CONTRATS

- 20.1 Octroi du contrat pour le remplacement du serveur, des nouveaux logiciels cotés serveur et de la reconfiguration des postes de travail;
- 20.2 Contrat de bail avec Vision Imaging Inc. (Armoires Signature) pour un local situé au 4, rue Lorne;

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

- 30.1 Acceptation de l'appel d'offres public pour le financement par billets en vertu des règlements d'emprunt numéros 766-2008, 807-2010 et 832-2011;
- 30.2 Emprunt par billets pour un montant de 929 400 \$ en vertu des règlements d'emprunt numéros 766-2008, 807-2010 et 832-2011;
- 30.3 Approbation des états financiers 2012 de l'Office Municipal d'Habitation de Huntingdon;
- 30.4 Crédit de taxes foncières spéciales 2011 pour la propriété sise au 4, rue Bouchette;
- 30.5 Poursuite : Gisèle Cartier et Joffre L'Heureux ;
- 30.6 Dépôt du rapport financier dressé par la trésorière et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009;
- 30.7 Dépôt du rapport financier dressé par la trésorière et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2010;

40 – RÉGLEMENTATION

- 40.1 Report de la séance du conseil du 5 août 2013;

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

- 50.1 Nomination de M. Jean-Guy Despots à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme;

60. –DIVERS

- 60.1

70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

13-07-02-3280

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mardi 2 juillet 2013 tel que lu par monsieur le Maire avec l'ajout des sujets suivants :

- Nomination de Claude Racine : représentant de la Ville de Huntingdon au Comité des Habitations des Tisserandes;
- Dépôt du bilan de la politique familiale;
- Avis de motion – Règlement demandant au gouvernement du Québec d'exclure la Ville de Huntingdon de l'entente intermunicipale constituant le conseil intermunicipal de transport du Haut-Saint-Laurent (CITHSL);
- Collège Champlain : Point d'information par Ronald Critchley;

Adopté

Annonces et dépôt des documents

Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de juin 2013

Les rapports des directeurs pour le mois de juin 2013 du service des incendies, de l'usine de filtration, l'usine d'épuration, des travaux publics et de l'inspection municipale sont déposés au greffe.

Rapport sur la situation financière au 30 juin 2013

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 30 juin 2013.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées pour les mois de janvier à juin 2013

Comptes à payer –Janvier à juin 2013

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées pour les mois de janvier à juin 2013.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Dépôt de la liste des dépenses autorisées Investissement de janvier à juin 2013

Dépenses d'investissement –Janvier à juin 2013

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour les mois de janvier à juin 2013.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Dépôt de la lettre d'acceptation de la TECQ 2010-2013 et annexe des versements de la subvention de 818 307 \$

Le maire dépose une lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire recommandant le versement à la Ville d'un montant de 818 307 \$ provenant d'une partie de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013. L'annexe 1 présentant l'échéancier de versement de la contribution gouvernementale et le niveau d'investissement minimal que la ville devra maintenir est jointe à cette lettre.

Période d'informations et de questions du maire

Schéma de couverture en sécurité civile : refus de la Ville de Huntingdon de se joindre à la MRC du Haut-St-Laurent

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Période de questions du public

Les principales questions se résument comme suit :

Monsieur Robert McGee : *Il questionne le maire sur divers sujets :*

- *la raison pour laquelle les états financiers 2009 et 2010 sont déposés en retard;*
- *si des citoyens ont fait une plainte sur le lieu de résidence du maire;*
- *pourquoi la Ville dépense des frais d'avocat pour des dossiers relatifs à la Commission scolaire et à la MRC du Haut-St-Laurent;*
- *pourquoi le maire ne représente pas les citoyens aux séances du conseil des maires de la MRC du Haut-St-Laurent et que Ronald Critchley n'y participe plus.*

Monsieur Jean-Guy Desponts : Il réside sur la rue Chalmers. Il informe le conseil que des camions remorques circulent sur les rues Chalmers et Kelly, et ce, malgré l'interdiction. Le maire suggère d'installer des pots de fleurs pour bloquer l'accès aux véhicules lourds. M. Desponts suggère d'installer sur la rue Prince un panneau d'indication de circulation à sens unique, pour la section de Bouchette à Dalhousie, ou un bloc de béton avec panneau indiquant l'interdiction de circuler à sens inverse.

Monsieur Rémi Robidoux : Il demande s'il y a des rues spécifiques permettant la circulation des camions lourds.

10. – Adoption des procès-verbaux

Séance ordinaire du 3 juin 2013

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 juin 2013 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

13-07-02-3281

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 juin 2013 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

Séance extraordinaire du 20 juin 2013

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 20 juin 2013 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

13-07-02-3282

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 20 juin 2013 est adopté tel que soumis par la greffière et que soit retiré les motifs d'absence des membres du conseil.

Adopté

20. – Contrats

Octroi du contrat pour le remplacement du serveur, des nouveaux logiciels coté serveur et de la reconfiguration des postes de travail

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**Contrat de bail avec Vision Imaging Inc. (Armoires Signature)
pour un local situé au 4, rue Lorne**

Considérant que Vision Imaging Inc. (*Armoires Signature*), une corporation de droit privé enregistrée sous le matricule 1163424725, représentée par son président, Monsieur Jonathan Van Horne, désire louer un espace d'entreposage d'une superficie approximative de 3 800 pieds carrés situé dans l'immeuble industriel du 4 rue Lorne, Huntingdon;

13-07-02-3283

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil autorise un bail avec Vision Imaging Inc. (*Armoires Signature*), pour la location d'un espace d'entreposage de bois d'une superficie approximative de 3 800 pieds carrés à un taux de 1.58 \$ p.c., situé dans l'immeuble industriel du 4 rue Lorne à Huntingdon, suivant les termes et conditions inscrits au bail.

Que le conseil autorise le maire Stéphane Gendron et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon le bail avec Vision Imaging Inc. (*Armoires Signature*).

Adopté

30. – Administration & Finances

Acceptation de l'appel d'offres public pour le financement par billets en vertu des règlements d'emprunt numéros 766-2008, 807-2010 et 832-2011

13-07-02-3284-

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron
Appuyé par le conseiller Ronald Critchely
Et résolu à l'unanimité**

QUE la Ville de Huntingdon accepte l'offre qui lui est faite de **la Financière Banque Nationale Inc.** pour son emprunt du 9 juillet 2013 au montant de 929 400 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros 766-2008, 807-2010 et 832-2011, au prix de 98,48900, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

42 400 \$	1,85000 %	9 juillet 2014
43 500 \$	2,05000 %	9 juillet 2015
44 700 \$	2,25000 %	9 juillet 2016
46 000 \$	2,50000 %	9 juillet 2017
752 800 \$	2,75000 %	9 juillet 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Adopté

Emprunt par billets pour un montant de 929 400 \$ en vertu des règlements d'emprunt numéros 766-2008, 807-2010 et 832-2011

Considérant que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Huntingdon souhaite emprunter par billet un montant total de 929 400 \$:

RÈGLEMENTS NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE
766-2008	415 000 \$
807-2010	342 400 \$
832-2011	172 000 \$

Considérant qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

13-07-02-3285-

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité**

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Qu'un emprunt par billet au montant de 929 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 766-2008 807-2010 832-2011 soit réalisé.

Que les billets soient signés par le maire Stéphane Gendron et la trésorière Johanne Hébert.

Que les billets soient datés du 9 juillet 2013.

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014.	42 400 \$
2015.	43 500 \$
2016.	44 700 \$
2017.	46 000 \$
2018.	47 100 \$ (à payer en 2018)
2018.	705 700 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Ville de Huntingdon émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 9 juillet 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 766-2008 807-2010 832-2011, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté

Approbaton des états financiers 2012 de l'Office Municipal d'Habitation de Huntingdon

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Nomination de Claude Racine : représentant de la Ville de Huntingdon au Comité des Habitations des Tisserandes

Attendu que l'organisme Les Habitations des Tisserandes a pour projet la construction d'un immeuble d'habitation de 27 logements sociaux dans la Ville ;

13-07-02-3286

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseiller Claude Racine soit nommé représentant de la Ville de Huntingdon au Comité des Habitations des Tisserandes.

Adopté

Crédit de taxes foncières spéciales 2011 pour la propriété sise au 4, rue Bouchette

Considérant que les propriétaires du 4, rue Bouchette ont effectué d'importantes rénovations sur les façades de leur immeuble;

Considérant que la Ville a octroyé en 2011 un crédit de taxes foncières générales d'un montant de 1 505,52 \$ pour leur propriété conformément à la résolution no. 11-02-07-2521;

Considérant qu'un crédit de taxes foncières spéciales d'un montant de 501,84 \$ devait aussi être accordé pour l'année 2011;

13-07-02-3287

**Il est proposé par le conseiller Robert Vaillancourt
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal de la Ville de Huntingdon autorise l'octroi du crédit de taxes foncières spéciales pour l'année financière 2011 au montant 501,84 \$ pour l'immeuble du 4, rue Bouchette, connu sous le cadastre 3 229 466, et appartenant à Richard Myre et Sheri Graham.

Adopté

Poursuite : Gisèle Cartier et Joffre L'Heureux Jr.

Le maire mentionne au conseiller Joffre L'Heureux Jr. qu'il est en conflit sur ce point puisque le sujet concerne sa conjointe, madame Gisèle Cartier. Malgré l'avertissement, le conseiller échange des propos avec le maire et demeure présent pendant les délibérations et le vote, sans y prendre part.

À la demande du conseiller Ronald Critchley, le maire suspend la séance à 21h55 pour discuter à huis clos de cette motion, sans la présence du conseiller L'Heureux Jr. La séance reprend à 22h15.

Considérant que l'usage affectant le 52, rue Churchill est résidentiel;

Considérant que le 52, rue Churchill ne bénéficie d'aucun droit acquis en matière d'urbanisme, de zonage ou d'usage;

Considérant que les propriétaires du 52, rue Churchill, malgré de nombreux avis émis par la municipalité, et les plaintes et enquêtes diverses, persistent à y permettre une activité de nature professionnelle et commerciale;

Considérant que les propriétaires du 52, rue Churchill n'ont jamais présenté une demande de dérogation ou de modification quelconque auprès de la Ville;

Considérant que Mme Gisèle Cartier, occupante des lieux sis au 52, rue Churchill, exerce une activité professionnelle et commerciale, en y recevant des clients en consultation sur une base régulière;

Considérant que les activités professionnelles et commerciales de l'occupante Mme Gisèle Cartier, provoque aussi des problèmes de stationnement, de circulation pour les véhicules d'urgence et d'utilité publique, et que ces activités remettent aussi en cause la quiétude et le bon voisinage du secteur concerné;

Considérant que les occupants du 52, rue Churchill nient toutes les allégations de la Ville du contenu des plaintes de citoyens du secteur, et ce, malgré les aveux judiciaires de Gisèle Cartier enregistrés lors d'un plaidoyer de culpabilité suite à une enquête du Collège des médecins concernant la pratique illégale de la médecine;

13-07-02-3288

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Le conseiller Robert Vaillancourt vote contre
Et résolu à la majorité :**

De mandater Me Martin Couillard afin d'entreprendre les procédures nécessaires devant la Cour supérieure afin de faire cesser l'usage dérogatoire rattaché au 52, rue Churchill, à Huntingdon.

Adopté

[Le conseiller Joffre L'Heureux Jr. quitte la séance à 22 h 17.]

Dépôt du rapport financier dressé par la trésorière et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009

Le Rapport financier de l'exercice financier 2009 dressé par la trésorière ainsi que le rapport de l'auditeur externe Goudreau Poirier sont déposés par la trésorière.

Dépôt du rapport financier dressé par la trésorière et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2010

13-07-02-3289

**Il est proposé par le maire Stéphane Gendron
Appuyé par le conseiller Ronald Critchley
Et résolu à l'unanimité:**

Que le rapport financier dressé par la trésorière et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2010, signés en date du 2 juillet 2013, sont déposés par la trésorière.

Que le dépôt du rapport financier 2010 soit sous réserve des modifications suivantes :

➤ De retirer le compte à payer au CIT du Haut-St-Laurent comptabilisé à la suite de la sentence arbitrale auquel la Ville n'est nullement liée et qui contrevient au jugement de la Cour supérieure dans ce même dossier.

➤ De consolider les états financiers du CIT du Haut-St-Laurent.

Adopté

40 – Réglementation

Report de la séance du conseil du 5 août 2013

Considérant que la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon est prévue pour le lundi 5 août 2013 ;

Considérant que l'Hôtel de Ville sera fermé pour les vacances estivales du 20 juillet au 4 août 2013 ;

13-07-02-3290

**Il est proposé par la conseillère Nadia Debbabi
Appuyé par le conseiller Claude Racine
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise que la séance ordinaire du lundi 5 août 2013 soit reportée au lundi 12 août 2013 à 20h00.

Que la greffière donne un avis public du changement de la date de la séance en vertu de l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté

50. –Nomination & Gestion du personnel

Nomination de M. Jean-Guy Desponts à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme

Considérant que la Ville de Huntingdon a besoin de nouveaux membres pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme ;

13-07-02-3291

**Il est proposé par le conseiller Ronald Critchley
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt
Et résolu à l'unanimité**

Que le conseil nomme Monsieur Jean-Guy Desponts à titre de membre du Comité Consultatif d'urbanisme pour une période de 2 ans, tel que stipulé au règlement 729-2006.

Adopté

60. –Autres

Dépôt du bilan de la politique familiale

La conseillère Nadia Debbabi dépose le bilan de la démarche de la politique familiale municipale, préparé par madame Julie Grondin, chargée de projet.

Avis de motion – Règlement demandant au gouvernement du Québec d’exclure la Ville de Huntingdon de l’entente intermunicipale constituant le conseil intermunicipal de transport du Haut-Saint-Laurent (CITHSL)

Avis de motion est donné par le maire Stéphane Gendron selon lequel un règlement demandant au gouvernement du Québec d’exclure la Ville de Huntingdon de l’entente intermunicipale constituant le conseil intermunicipal de transport du Haut-Saint-Laurent (CITHSL) sera présenté pour adoption lors d’une séance ultérieure.

70. –Rapport des comités et des conseillers

Conseiller Ronald Critchley :: Représentant la Ville dans le dossier de fermeture du programme de DEC du Collège régional Champlain de St-Lambert à Huntingdon, il a contacté par courriel les représentants, dont le directeur du Collège Champlain avec qui il discutera sous peu de la situation. M. Critchley demande au maire la possibilité d’utiliser le panneau sur le pont Henderson pour informer la population de la possible fermeture du programme à Huntingdon. Dans l’éventualité où le programme fermerait, le CEGEP de Valleyfield pourrait être approché pour offrir le programme de DEC à la communauté anglophone.

L’ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h03.

Stéphane Gendron, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière